



**INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE DU BURUNDI**

**Bulletin d'information :  
Deuxième Trimestre 2023-2024**



**Février 2024**



**Le Directeur Général ai de l'INSBU,  
NDAYISHIMIYE Nicolas**

La Direction Générale de l'Institut National de la Statistique du Burundi à travers la Cellule Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation Statistique du Département de la Coordination, de la Diffusion et de la Coopération a le plaisir de mettre à la disposition du public la NewsStat du deuxième trimestre 2023-2024, c'est-c'est-à-dire d'octobre à décembre 2023.

Durant le trimestre sous revue, des actions de visibilité, d'information et de promotion de la culture statistique ainsi que le renforcement de capacités du personnel du Système Statistique National (SSN) ont été organisés à savoir : (i) l'organisation et la célébration du 12ème Mois de la Statistique et de la 31ème Journée Africaine de la Statistique au Burundi , édition 2023; (ii) l'organisation du Café Statistique sous le thème: « Rôle de la cartographie censitaire dans un recensement » et; (iii) la tenue des réunions/ateliers/retraites de renforcement de capacités. De plus, les indices des prix à la consommation des ménages du Burundi pour le deuxième trimestre de 2023-2024 sont également présentés.

L'Institut National de la Statistique du Burundi ne ménagera aucun effort pour continuer la production de la NewsStat sur une fréquence trimestrielle. Toutes les observations et suggestions de la part des lecteurs sont les bienvenues pour améliorer les éditions ultérieures de cette production.

Le Directeur Général ai de l'INSBU,

NDAYISHIMIYE Nicolas.-

## LANCEMENT DU MOIS DE LA STATISTIQUE AU BURUNDI, 12<sup>e</sup> EDITION



*« Renforcer la production des statistiques officielles en modernisant les écosystèmes des données statistiques pour renseigner les indicateurs de la vision Burundi, Pays émergent en 2040 et Pays développé en 2060 »*

Tel est le thème choisi, pour cette année 2023, par le Système Statistique National du Burundi, coordonné techniquement par l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) pour célébrer, pour la 12<sup>ème</sup> fois, le Mois de la Statistique au Burundi (MSB).

Dans un point de presse marquant le lancement officiel du 12<sup>ème</sup> Mois de la Statistique au Burundi, animé le 20 octobre 2023 par le Directeur Général de l'INSBU, Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a indiqué que le Mois de la Statistique au Burundi et la Journée Africaine de la Statistique (JAS) offrent une occasion aux autorités statistiques de rappeler à l'opinion publique nationale et internationale, leurs efforts en matière de production, d'analyse et de diffusion de données fiables et actuelles.

Il a fait savoir que la célébration du Mois de la Statistique au Burundi en 2023, se fait au moment où le Burundi vient de se doter d'une nouvelle vision déclinée ainsi : « Burundi, Pays émergent en 2040 et Pays développé en 2060 »,

une vision prônant de faire du Burundi une nation prospère grâce à une augmentation soutenue de la production des biens et services et des changements structurels conduisant à l'augmentation de l'espérance de vie.

Le Directeur Général de l'INSBU a indiqué que ce thème pour le MSB 2023 a été choisi pour sensibiliser, à la fois, les producteurs des données statistiques, les grand public et les décideurs politiques sur l'importance cruciale des statistiques pour atteindre la vision du Burundi.

Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a fait savoir que durant le MSB 2023, le menu était garni et multicolore en activités de visibilité et de renforcement des capacités.

Le Directeur Général de l'INSBU a terminé son point de presse en saluant les efforts de celles et ceux qui contribuent éthiquement et déontologiquement, à la production et à la diffusion des statistiques fiables et ceux qui ne cessent d'appuyer le SSN dans l'accomplissement de ses missions.

En résumé, la célébration du 12<sup>ème</sup> mois de la statistique au Burundi a été faite en trois phases à savoir:

- (i) Le lancement de l'initiative ;
- (ii) La réalisation des activités dédiées y compris l'organisation d'un Café statistique ;
- (iii) La clôture et la célébration de la 31<sup>ème</sup> Journée africaine de la Statistique.

## RENFORCEMENT DE CAPACITES DANS LA PRODUCTION STATISTIQUE

### *Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et changement de l'année de base*

Afin de doter le Burundi de comptes nationaux conformes aux recommandations internationales en matière de bonnes pratiques, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a poursuivi, au cours du second trimestre 2023-2024, la rénovation et la modernisation des comptes nationaux avec l'appui des partenaires comme la BAD, la Banque mondiale, le PNUD et le COMESA. Ces appuis ont permis d'accélérer le processus de changement de l'année de base et la migration vers le SCN 2008.

Trois principales raisons sont à l'origine de ce changement, à savoir :

- ✓ La prise en compte des nouveautés du SCN 2008 ainsi que les nouvelles classifications nationales et internationales des activités et des produits, impliquant la reconstitution d'une série de comptes différente de l'ancienne ;
- ✓ L'évolution structurelle de l'activité économique due à l'apparition de nouvelles activités et de nouveaux produits ou à la disparition d'autres, au changement dans les habitudes de consommation, de production et de commercialisation et à la modification sensible de la qualité des produits et ;
- ✓ Le souci d'améliorer la qualité des comptes nationaux dégradée par l'éloignement de l'année de base.

### *Formation sur la méthodologie de retropolation des comptes nationaux*

Une mission organisée par le Secrétariat général de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), a séjourné du 4 au 15 décembre 2023 à Bujumbura, dans le cadre d'une formation sur la méthodologie de retropolation des comptes nationaux à l'endroit des cadres du service Comptabilité nationale de l'INSBU. Les travaux de la mission ont permis de : (i) présenter la méthodologie de retropolation des comptes nationaux ; (ii) partager les pratiques de quelques pays dans la conduite des travaux de retropolation ; (iii) réaliser quelques cas pratiques de retropolation sur la base des données du pays ; (iv) appuyer l'équipe technique dans l'élaboration d'une feuille de route pour la retropolation des comptes nationaux pour le Burundi.

### *Compilation des bilans alimentaires*

L'INSBU, à travers son Service Etudes et statistiques agricoles et des prix à la production agricole (SESAPPA) en collaboration avec la Direction des Statistiques et Informations environnementales, agricoles et d'élevage (DSIEAE) au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, produit le rapport sur les bilans alimentaires du Burundi pour l'année 2022. .

Les résultats vont aider à déterminer dans quelle mesure le pays a été autosuffisant ou dépendant des importations pour combler sa disponibilité nationale en 2022. En outre, ils ont été utilisés pour mesurer et suivre les progrès réalisés par rapport à certains indicateurs de sécurité alimentaire des ODD, tels que la prévalence de la sous-alimentation et l'indice des pertes alimentaires.

L'objectif de production des bilans alimentaires est de présenter un tableau complet des disponibilités alimentaires du pays au cours de l'année sous analyse. Plus spécifiquement, (i) montrer les sources d'approvisionnement et leur utilisation pour chaque denrée alimentaire ; (ii) fournir les informations sur la disponibilité des denrées pour la consommation humaine et (iii) montrer les évolutions des types de denrées consommées.

### *Mise en place d'un système de collecte de données du secteur de l'environnement et son opérationnalisation en se référant aux ODD*

Du 19 au 26 novembre 2023, un atelier de mise en place d'un système de collecte de données du secteur de l'environnement et son opérationnalisation en se référant toujours aux ODD. L'objectif de l'atelier était d'améliorer la capacité du système statistique national pour évaluer où il en est par rapport au développement des statistiques de l'environnement et relancer une production régulière d'un rapport général annuel sur les statistiques de l'environnement en s'alignant aux conventions de Rio et les ODD liés à l'environnement.



## CLOTURE DU 12<sup>e</sup> MOIS DE LA STATISTIQUE AU BURUNDI ET CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE



En date du 17 novembre 2023, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a organisé les cérémonies marquant la clôture du 12<sup>e</sup> Mois de la Statistique au Burundi et la célébration de la Journée Africaine de la statistique (JAS), sous le thème: « Renforcer la production des statistiques officielles en modernisant les écosystèmes des données statistiques pour renseigner les indicateurs de la vision Burundi, Pays émergent en 2040 et Pays développé en 2060 » qui s'inspire du thème de la JAS.

Ces cérémonies rehaussées par Madame Isidora NTIRAMPEBA, représentant le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique ont eu lieu à l'Hôtel Royal Palace, à Bujumbura.

Dans son discours, le Directeur Général de l'INSBU, Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a signalé qu'au cours de ce 12<sup>e</sup> Mois de la Statistique au Burundi, le Système Statistique National a réalisé plusieurs activités de visibilité, de renforcement des capacités, de production et d'amélioration des méthodologies pour les productions statistiques.

Pour clôturer son discours, il n'a pas manqué de remercier le Gouvernement du Burundi et tous les partenaires au développement qui ne cessent d'appuyer le SSN pour le bon rayonnement et la promotion de l'appareil statistique.

Prenant la parole pour présenter son discours de circonstance, la représentante du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique, a indiqué que les thèmes du 12<sup>e</sup> mois de la statistique et de la JAS n'ont pas été choisis au hasard car ils sont en tandem avec celui des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, à savoir : « Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf) ».

Elle a aussi informé les participants que les travaux de collecte de données de la cartographie censitaire principale du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) allaient démarrer avant la fin de l'année 2023.

Elle n'a pas oublié de remercier les partenaires au développement pour l'appui au Système Statistique National.

Après les cérémonies d'ouverture, différentes présentations ont été faites.

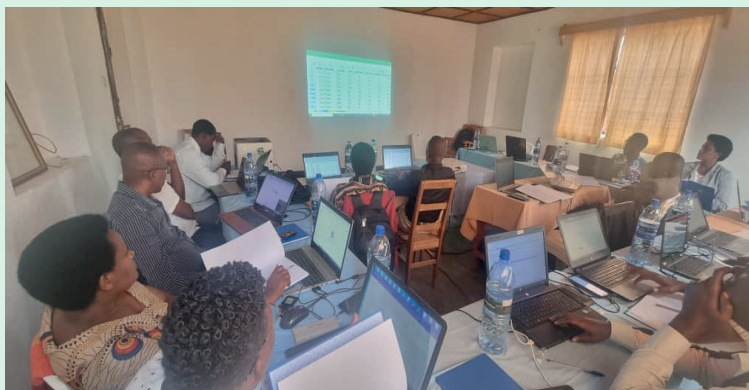
Il s'agit de :

- ✓ La problématique de la production des statistiques officielles au Burundi: Quelle est la place du Burundi dans la Communauté Est Africaine;
- ✓ Le genre : Un outil nécessaire à l'aboutissement du développement durable;
- ✓ La numérisation de la statistique publique en Système d'Information Géographique (SIG) comme outil de digitalisation du Système Statistique National (SSN) ;
- ✓ La digitalisation de la collecte des données périodiques en situation d'urgence du secteur de l'Education et enfin;
- ✓ La cartographie censitaire numérique.

Ces présentations ont été suivies par une séance d'échanges. Les participants ont fourni leurs contributions pour améliorer le fonctionnement du Système Statistique National.



## ATELIER D'ACTUALISATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE PRODUCTION DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR



Les données statistiques fiables du commerce extérieur constitue le socle pour la formulation, le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de développement.

Ces derniers temps, il a été constaté un besoin d'implication de toutes les parties prenantes dans le traitement des données de certains produits en particulier le thé, l'électricité, le café et les minerais. De plus, la mise en place de nouvelles politiques de facilitation des échanges qui ont été opérées au niveau de la douane en l'occurrence l'introduction de nouvelles procédures douanières influence directement le traitement des statistiques du commerce extérieur.

C'est pour cette raison qu'au cours de la période du 4 au 17 décembre 2023, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), a organisé un atelier d'actualisation de la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur.

Cet atelier a eu lieu à Gitega et a vu la participation des représentants de l'INSBU, de l'OBR, de la BRB, de l'OBM, de l'OTB, de la REGIDESO, de l'ODECA et du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

L'atelier a été organisé sous forme de présentations suivies des débats. De manière générale, les débats ont porté essentiellement sur:

- ✓ Base de données de l'OBR, référence de la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur;
- ✓ A la qualité des données statistiques en général et des statistiques du Commerce international des Marchandises (SCIM) en particulier ;
- ✓ Aux SCIM et leur cadre juridique ;
- ✓ Aux métadonnées des SCIM et aux données externes à ASYCUDA ;

- ✓ A la production et la commercialisation des minerais au Burundi ;
- ✓ Aux aspects importants de la culture du Café au Burundi ;
- ✓ Au contenu de la Base de données du Commerce extérieur ;
- ✓ Aux aspects importants de la culture du Café au Burundi ;
- ✓ A la production et commercialisation du Thé;
- ✓ A l'importation de l'énergie électrique au Burundi;
- ✓ Aux enregistrements des codes importateurs et exportateurs.

Après le passage en revue des différents champs de la base de données, les participants ont procédé à la révision de la note méthodologique en se référant aux procédures douanières en vigueur au Burundi et dans la Communauté Est-Africaine.

A la fin de l'atelier, des recommandations ont été émises.



### Au Gouvernement de:

*disponibiliser les moyens financiers pour le traitement et la validation des bases de données trimestrielles et annuelles.*



### A l'INSBU de:

*soumettre le document au Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) pour analyse et validation ;*



### Aux composantes du SSN de:

*disponibiliser les données conformément au Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) au Burundi;*



## CAFE STATISTIQUE



En date du 16 novembre 2023, dans le cadre des activités programmées au cours du 12ème Mois de la Statistique au Burundi, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) et le Bureau Central du Recensement (BCR), ont organisé conjointement un Café Statistique sous le thème : « Rôle de la cartographie censitaire dans le Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage ».

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Général ai de l'INSBU, Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a indiqué que ce café statistique vient à point nommé parce qu'il intervient au moment où le Burundi va démarrer les travaux de la cartographie principale de son 4ème Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE).

Le Directeur Général ai de l'INSBU a rappelé que le Burundi a fait un saut technologique en utilisant les Nouvelles Technologies de l'Information pour améliorer la qualité des données et réduire les délais de publication des résultats aussi bien des travaux de la cartographie principale que du dénombrement proprement dit. Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE a fait savoir que l'approche numérique du RGPHAE va renforcer le dispositif d'analyse des données par thématique, notamment avec l'apport du géo-référencement des structures et des infrastructures d'appui au développement.

Pour terminer son discours, le Directeur Général ai de l'INSBU a invité les partenaires à accompagner le BCR dans ce processus qui lui permettra de rendre disponibles d'importantes données et pour une bonne conduite et réussite du RGPHAE.

Après le discours d'ouverture, Monsieur Alexis NIMUBONA, Responsable du Service en charge de l'analyse des données, publication et archivage ayant représenté le Directeur Technique du BCR a fait une présentation sur le Rôle de la Cartographie

censitaire dans le RGPHAE, laquelle présentation a été suivie par des échanges allant dans le cadre de comprendre parfaitement le processus de la cartographie censitaire.

Pour s'être informé sur l'appropriation, l'utilisation et l'assistance technique réservé à la cartographie, un panel a été organisé lors du café statistique et a vu la participation des panélistes en provenance de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), du Bureau de la Centralisation Géomatique (BCG), de l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM) et l'Organisation des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Concernant l'appropriation des produits qui seront issus de la cartographie, à l'Institut Géographique du Burundi, ils affirment s'en approprier étant donné que leurs activités quotidiennes coïncident exactement avec le travail fait pendant la cartographie.

Le représentant de l'IGEBU dans le panel a fait savoir qu'en plus de s'approprier des produits de la cartographie, l'IGEBU est prêt à collaborer avec le BCR pour la production des cartes professionnelles.

Du point de vue utilisation des produits de la cartographie, le représentant du BCG et celui de l'OIM, les deux représentants dans le panel ont rappelé qu'ils ont toujours utilisé les données issues des processus de la cartographie précédente et qu'ils comptent toujours les utiliser. Ils ont confirmé être prêts à utiliser les données qui seront issues de la cartographie du RGPHAE.

Concernant l'assistance technique du processus par le FNUAP, le Représentant Résident et membre du panel a indiqué que le FNUAP a toujours été au côté du Burundi dans les activités qui cadrent avec la démographie.

Il a rappelé que depuis le début des activités, le FNUAP a appuyé techniquement et financièrement, notamment l'élaboration des documents stratégiques, les ateliers de formations, etc.

Il a tranquilisé que le FNUAP continuera à appuyer le processus du RGPHAE, en général, et de la cartographie, en particulier.

## RETRAITE D'ACTUALISATION DES MÉTADONNÉES ET DE CALCUL DES INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PND ET DES ODD

Dans le cadre de l'actualisation des métadonnées et de calcul des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) et des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), avec l'appui financier du PNUD, a organisé du 15 au 25 novembre 2023, à Gitega, une retraite à l'intention des membres du comité multisectoriel de suivi des indicateurs de la mise en œuvre du PND et des ODD.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Technique ai à l'INSBU a, au nom de Monsieur NDAYISHIMIYE Nicolas, DG ai de l'INSBU souhaité la bienvenue aux participants à cette retraite. L'objectif de cette dernière étaient d'actualiser les métadonnées et les matrices des indicateurs du Plan National de Développement (PND) et des ODD, édition 2022.

Avant de clore son discours, Monsieur Jean Claude SIBOMANA a également souhaité aux participants un travail fructueux et assidu qui leur permettra d'atteindre les résultats attendus de la retraite.

Après le discours d'ouverture, deux présentations ont été faites. La première concernait les principaux résultats des travaux d'actualisation des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PND et des ODD, pour les éditions précédentes de 2021 et la seconde concernait la méthodologie à utiliser pendant la retraite.

Après ces deux présentations, les travaux ont été organisés en différents groupes correspondants aux différents secteurs et aux résultats attendus, y compris les groupes chargés de consolider dans un seul fichier les indicateurs déjà calculés et d'en faire les feedbacks en cas de besoin.

Compte tenu des observations relevées pendant la retraite, les recommandations suivantes ont été formulées :



*Au Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) de :*

- ✓ Analyser et valider les documents des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PND et des ODD, édition 2022 ;
- ✓ Encourager les différents services statistiques sectoriels de mettre en place des mécanismes nécessaires leur permettant de rendre disponible tous les annuaires statistiques sectoriels, au plus tard au mois de juin de l'année N pour les données de l'année N-1.



*A l'Autorité Statistique National du Burundi de :*

- ✓ Coordonner l'activité de la cartographie (structures sources des différents indicateurs et leur disponibilité) et la mise en place des métadonnées des indicateurs de la vision et du PND révisé avant la fin du mois de mars 2024 afin d'en faciliter la collecte et le calcul de ces indicateurs avant la fin de l'année 2024, selon la réglementation de la production des statistiques ayant une fréquence annuelle.



*Aux services statistiques sectoriels de :*

- ✓ Faire leur mieux pour pouvoir rendre disponible les annuaires statistiques de leurs secteurs au mois de juin pour faciliter le calcul des indicateurs ;
- ✓ Réviser les outils de collecte en tenant compte des nouveaux besoins afin de faciliter la collecte des données brutes permettant le calcul des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des différents agendas notamment les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays développé en 2060 ; le PND révisé, les ODD et les Stratégies de développement sectorielles ;
- ✓ Consolider dans les annuaires statistiques sectoriels toutes les données de base permettant le calcul des différents indicateurs de suivi de la mise en œuvre des différents agenda set stratégies de développement.



*Aux membres du Comité Multisectoriel de suivi des indicateurs de la mise en œuvre des ODD et du PND :*

- ✓ Fournir les données restantes le plus rapidement possible afin que la compilation de ces documents puisse être finalisée avant la fin de l'année 2023 ;
- ✓ Organiser des réunions d'échange ou de restitution pour faire connaître aux autres cadres de leurs services, la situation des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PND et des ODD de secteurs concernés.



## VINGT-CINQUIEME REUNION ORDINAIRE DU COMITE TECHNIQUE DE L'INFORMATION STATISTIQUE (CTIS)



Du 06 au 11 novembre 2023, à Gitega, au Centre Tereziya de Mushasha, le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) a tenu sa 25<sup>ème</sup> réunion ordinaire.

Conformément à la procédure en la matière, les travaux de cette réunion ont été présidés par Monsieur Nicolas NDAYISHIMIYE, Directeur Général a.i de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) et Président du CTIS.

Dans son mot d'ouverture, le Vice-Président du CTIS, Monsieur Thérance NSHIMIRIMANA a fait savoir que cette réunion s'est tenue après la promulgation de la Loi N°1/18 du 24 juillet 2023 portant modification de la Loi N°1/08 du 20 mai 2021 portant modification de la Loi N°1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du Système Statistique National (SSN) au Burundi et pendant que le pays va bientôt démarrer les travaux de la cartographie principale de son Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE).

Le Vice-Président du CTIS a rappelé aux membres du CTIS que le pays poursuit son vaste chantier de réformes de son SSN dont ils sont l'œil et le bras technique en vue de la production des statistiques fiables, régulières, actualisées et exhaustives pour renseigner tous les domaines de la vie de la Nation. Il a terminé son allocution en remerciant le Gouvernement du Burundi pour son appui technique et financier dont le CTIS ne cesse de bénéficier pour la tenue et l'organisation de ses réunions.

Après l'ouverture de la réunion, ont commencé les activités proprement dites de la réunion à savoir:

*Analyse des méthodologies et canevas de collecte des données actualisées pour la production de l'annuaire statistique du:*

- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;
- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;
- Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

*Analyse de la méthodologie et canevas de collecte des données pour la production de:*

- Rapport annuel du secteur des assurances ;
- Annuaire de l'Agence de Développement du Burundi;
- Annuaire des statistiques du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;
- Comptes satellites du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;
- Estimation des données de l'Enquête sur les Investissements Directs Etrangers au Burundi.

*Analyse des documents de:*

- Annuaire statistique du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
- Rapport annuel du secteur des assurances, édition 2022 ;
- Comptes nationaux de 2016 rebasés sous le Système de Comptabilité National de 2008 (SCN 2008);
- Projet de décret portant création, organisation et règles de fonctionnement de l'Ordre de Professionnels de la Statistique au Burundi (OPSB);
- Projet d'ordonnance portant modalités et conditions d'obtention du Visa Statistique pour les enquêtes statistiques au Burundi.





Après analyse de ces documents, des recommandations ont été formulées.

#### *Pour tous les Ministères et institutions :*

- i Renseigner les données sur les coûts et éviter les données manquantes ;*
- i Ajouter les données statistiques sur la répartition du personnel aux postes de responsabilité technique au niveau de l'administration central par sexe;*
- i Faire valider, au plus tard, dans la réunion du CTIS du troisième trimestre, les annuaires statistiques sectoriels pour permettre l'élaboration de l'annuaire statistique national par l'INSBU.*

#### *Au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement:*

- i Se limiter sur les effectifs des immeubles loués par le Ministère et leurs coûts locatifs, aux effectifs des immeubles occupés et loués par le Ministère ;*
- i Se référer, pour les dépenses globales des missions diplomatiques, permanentes et consulaires du Burundi à l'étranger, à la fiche intercalaire et désagréger en montrant les dépenses prévues et les dépenses globales ;*
- i Montrer les projets financés par les ONGE, les domaines d'intervention par province ;*
- i Ajouter les immeubles propres et en location du gouvernement pour les missions diplomatiques consulaires et leur état.*

#### *Au Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants:*

- i Améliorer, pour le ramener à la prochaine réunion de validation de l'annuaire par le CTIS ;*
- i Supprimer les clubs des anciens combattants handicapés de guerre ;*
- i Supprimer les clubs sportifs Muzinga de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB).*

#### *Au Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture:*

- i Inventorier tous les projets de l'EAC pour faire ressortir la participation du Burundi*
- i Améliorer la répartition du budget alloué au fonctionnement du ministère en montrant le budget national, la part allouée au Ministère et distinguer le budget d'investissement le budget de fonctionnement ;*
- i Montrer les contributions exigées pour l'année fiscale de l'EAC, la contribution du Burundi.*

Pour les méthodologies et les canevas de production des annuaires statistiques, le CTIS a analysé et validé moyennant certaines recommandations, ceux de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA), de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) et du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique. Pour l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA).

#### *Pour l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA):*

Le CTIS a validé la méthodologie et le canevas de collecte des données pour la production du rapport annuel moyennant :

- i l'ajout du personnel notamment les dirigeants et les experts en assurance et réassurance ;*
- i la désagrégation de l'indicateur « densité de l'assurance » par type d'assurance ;*
- i l'utilisation, pour les prévisions du produit intérieur brut (PIB), des données du cadrage macroéconomique.*



### *Pour l'Agence de Développement du Burundi (ADB):*

Le CTIS a validé la méthodologie et canevas de production de l'annuaire statistique de l'Agence de Développement du Burundi (ADB) moyennant les recommandations suivantes :

- i Enlever, du document méthodologique, le point sur le code des investissements du Burundi ;*
- i Ajouter la partie des concepts et définitions et la répartition des effectifs des entreprises bénéficiaires des avantages du Code des Investissements par secteur et montant à investir.*

### *Pour le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique*

Le CTIS, après analyse de la méthodologie et des canevas de production de l'annuaire du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, a émis les recommandations suivantes :

- i Désagréger les recettes exceptionnelles sur les recettes budgétaires ;*
- i Revoir, en collaboration avec l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances, les tableaux sur les assurances ;*
- i Présenter, à partir de 2021, les données statistiques sur le patrimoine immobilier de l'Etat ;*
- i Se renseigner sur les contrats appuyés par l'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat Public-Privé (ARCP), sur les terminologies utilisées ;*
- i Présenter les crédits octroyés par province et par secteur d'activité en ajoutant le secteur du commerce ;*
- i Centraliser les données sur les infrastructures des différents services de l'Etat.*

Concernant la Méthodologie d'estimation des données de l'Enquête sur les Investissements Directs Etrangers au Burundi. Elle a été validée moyennant les recommandations suivantes :

- i Publier tous les rapports disponibles de l'EIDEB sur le site de l'INSBU ;*
- i Etendre la liste aux moyens contribuables susceptibles d'avoir les Investissements Directs Etrangers (IDE) ;*
- i Proposer une enquête sur les déterminants des Investissements Directs Etrangers.*

Pour la méthodologie de production des comptes satellites du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Cette dernière a été validée moyennant les recommandations suivantes :

- i Montrer la fréquence de production de ces comptes satellites ;*
- i Préciser l'année de base pour la production des comptes satellites du ministère ;*
- i Bien étoffer la méthodologie en montrant tous les éléments qui entrent en jeu pour le calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) ;*
- i Collaborer avec le Service de la Comptabilité Nationale de l'INSBU pour améliorer le questionnaire et la méthodologie de cette production ;*
- i Distinguer clairement, par rapport aux dons, les domaines dans lesquels le Ministère apporte une valeur ajoutée.*

Pour l'annuaire statistique du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Edition 2022, cet annuaire a été validé moyennant la recommandation de désagréger par sexe les données sur les effectifs des officiers étudiant au Burundi par niveau, par domaine de formation académique, par université et par an.

Concernant le Rapport annuel de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA), édition 2022, le CTIS l'a analysé et l'a validé moyennant la recommandation de digitaliser le secteur des assurances.

Concernant le rapport des résultats des Comptes Nationaux de 2016 rebasés sous le Système de Comptabilité National 2008 (SCN 2008). Le CTIS a validé ce rapport moyennant les recommandations suivantes :

- i Mettre les perspectives sous forme d'actions à mener*
- i Proposer un recensement sur le secteur informel pour améliorer les données utilisées dans ce secteur ;*
- i Renforcer les capacités des Conseillers chargés du développement et des statistiques au niveau communal pour rendre disponibles les données statistiques de leurs communes respectives ;*
- i Ajouter une note explicative sur le changement de l'année de base pour le calcul du PIB.*
- i Proposer la décentralisation des services de l'INSBU jusqu'au niveau communal pour permettre la production des données statistiques communales.*



A la fin des activités de la réunion, le CTIS a examiné le projet de décret portant création, organisation et règles de fonctionnement de l'Ordre des Professionnels de la Statistique au Burundi (OPSB) ainsi que le projet d'ordonnance portant modalités et conditions d'obtention du visa statistique au Burundi. Les deux projets ont été adoptés moyennant quelques amendements de fond et de forme.



*Projet de décret portant création, organisation et règles de fonctionnement de l'Ordre des Professionnels de la Statistique au Burundi*

*Le CTIS a recommandé à l'Association des Professionnels de la Statistique du Burundi d'ajouter, dans la note sur l'exposé des motifs, un tableau montrant les missions de l'INSBU et celles de l'OPSB avant de transmettre le projet au Ministère en charge des statistiques qui le soumettra, à son tour, à la Primature pour programmation au Conseil des Ministres.*



*Projet de décret portant modalités et conditions d'obtention du visa statistique au Burundi*

*Le CTIS a recommandé d'ajouter le chapitre sur l'objet de l'ordonnance et de produire une note sur l'exposé des motifs avant sa transmission au Ministre en charge des statistiques pour adoption.*

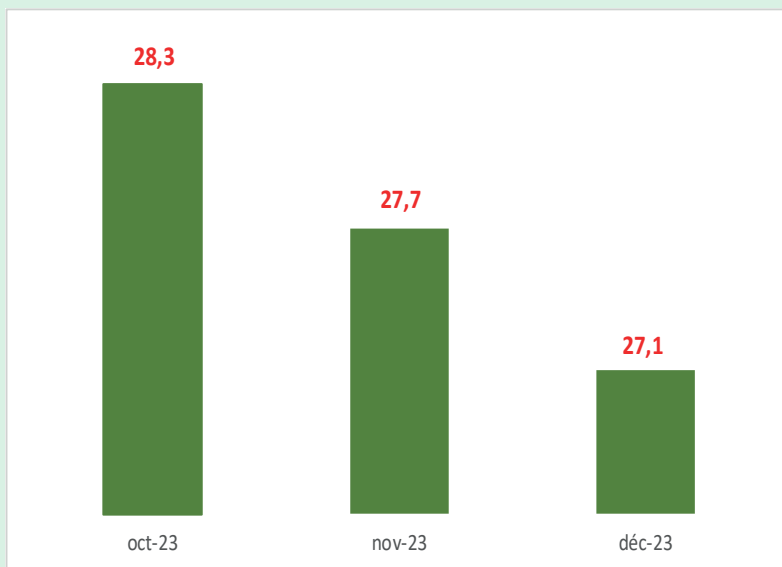
Pour clôturer les activités de la réunion, le Bureau du CTIS a remercié tous les participants pour la qualité de leurs échanges, communications et pour leur assiduité durant toute la réunion et le Gouvernement du Burundi pour son engagement à promouvoir les statistiques.

## INDICE MENSUEL DES PRIX A LA CONSOMMATION

### INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

Le taux d'inflation en moyenne annuelle a connu une baisse au cours des mois du deuxième trimestre 2023-2024. Elle est de 28,3 % en octobre 2023, 27,7% en novembre 2023 et 27,1% en décembre 2023.

*Graphique 1: Taux d'inflation en moyenne annuelle*



*L'inflation moyenne annuelle est définie comme suit :*

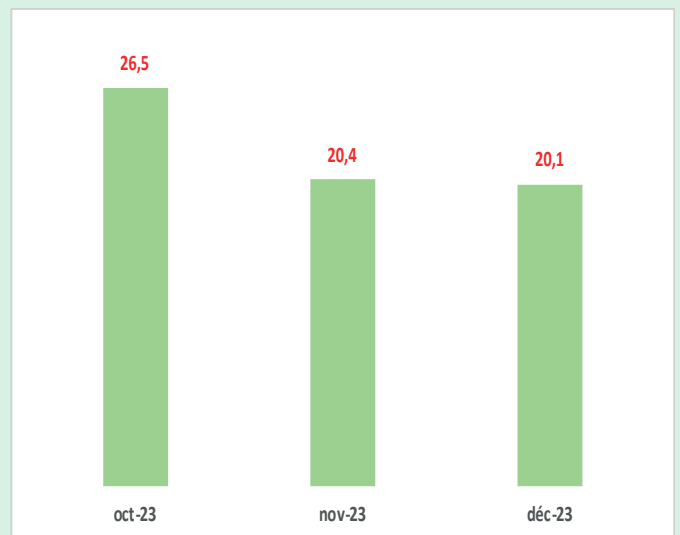
$$\frac{\text{Indice moyen des 12 mois passés (m - 12)} - \text{indice moyen des 12 mois précédents (m' - 12)}}{\text{Indice moyen des 12 mois précédents (m' - 12)}}$$

Où m= le mois de l'année actuelle et m'= mois de l'année passée.

### INFLATION EN GLISSEMENT ANNUELLE

Le taux d'inflation en glissement annuel a également connu une baisse au cours de la même période. Elle est de 28,3 % en octobre 2023, 27,7% en novembre 2023 et 27,1% en décembre 2023.

*Graphique 2: Taux d'inflation en glissement annuel*



*L'inflation en glissement annuel est définie comme suit :*

$$\frac{\text{Indice du mois m} - \text{Indice du même mois de l'année précédente (m - 12)}}{\text{Indice du même mois de l'année précédente (m - 12)}}$$

Où m= le mois de l'année actuelle

## ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES POINTS FOCaux SUR L'ADMINISTRATION ET LA MISE À JOUR DU PORTAIL DE DONNÉES OUVERTES (ODP)



Du 2 au 6 octobre 2023, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), a organisé un atelier de renforcement des capacités des points focaux sectoriels sur l'administration et la mise à jour du Portail de Données Ouvertes (ODP).

Cet atelier a été organisé dans le cadre de la mise en application des recommandations du Directeur de Cabinet du Premier Ministre de la République du Burundi.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités sur les meilleurs formats de transmission des données, la gestion et la mise à jour de l'ODP. L'atelier a été ouvert par Madame Jeanine NIYUKURI, ayant représenté le Directeur Général ai de l'INSBU. Elle a insisté sur l'importance d'une plateforme des données ouvertes. Elle a précisé que ce portail de données ouvertes est important tant au niveau national qu'international.

Elle a terminé son discours en remerciant la BAD pour son soutien dans la diffusion des données à travers l'assistance technique et financier dans la mise à jour et la gestion de l'ODP.

Une brève présentation du Portail de Données Ouvertes du Burundi a été faite à l'endroit des participants. Après cet aperçu, les participants ont eu l'occasion de s'inscrire sur le portail.

Pour la réussite et l'atteinte des objectifs de l'atelier, les activités étaient organisées en binômes INSBU/point focal ministériel. Les participants ont commencé par l'analyse de la qualité des données avant d'entamer le formatage de ces données en Excel.

La suite des activités a été marquée par l'administration du Portail de Données Ouvertes du Burundi. A la fin de la journée, les binômes avaient l'obligation de présenter le résultat de ce qui a été fait.

Avant de terminer les activités de l'atelier, les participants ont eu l'occasion de suivre une démonstration sur comment les tableaux de bord sur le portail sont créés. A la fin de l'atelier, des recommandations ont été formulées :



### Au Gouvernement de:

- ✓ réserver une ligne budgétaire pour financer la collecte et la mise à jour du Portail de données Ouvertes.



### Aux Ministères et à l'INSBU de:

- ✓ Poursuivre la collecte des données désagrégées ;
- ✓ Faire le formatage et la mise à jour des données collectées sur le Portail de Données Ouvertes.



### A la BAD de:

- ✓ Continuer à soutenir techniquement et financièrement les cadres nationaux dans la mise à jour et la gestion du Portail de Données Ouvertes.

---

**Institut National de la Statistique du Burundi**

***INSBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156***

***BUJUMBURA,***

***Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 21 67 35/ 22 22 21 49 / 22 22 67 29/ 22 22 26 35/ 22 28 10 63***

***E-Mail : [ins.burundi@insbu.bi](mailto:ins.burundi@insbu.bi) , [ins.burundi2022@gmail.com](mailto:ins.burundi2022@gmail.com),***

***Site Web : [www.insbu.bi](http://www.insbu.bi) , Twitter : [@INSBURUNDI](https://twitter.com/INSBURUNDI)***